



Le CONCHYLIEN N° 125

Bulletin Municipal de AVRIL 2025

Mot du Maire

Mot du Maire.

Page 1

Réunions de Conseil.

Page 2 à 4

SIRP

Page 5

Pétanque

Page 6

Infos Comité des fêtes

Page 7 à 8

La Cendrière

Plantation arbres

Page 9

Travaux église

Page 10

Centre de santé

Cabinet infirmier

Page 11

Infos utiles

Page 12

Le Conchylien est de retour !

Dans quelques semaines, l'abri-bus de la place devrait être installé ainsi qu'une nouvelle bâche incendie près du cimetière.

Les consultations pour les travaux de voirie , rue du Sagnier sont en cours, les riverains seront consultés.

Quelques travaux de rénovation sont envisagés, j'y reviendrai lorsque le budget aura été voté.

Les taux d'imposition devraient rester inchangés, et notre trésorerie est saine, cela va permettre la réalisation de quelques projets qui sont à l'étude.

Bien que j'essaie de varier mon propos, je ne peux encore conclure ce mot sans un énième rappel « circulation automobile »

Les plaintes récurrentes concernant la vitesse excessive de certain(e)s vont nous amener à prendre des mesures : stops et/ ou limitation de la vitesse.

Le **dimanche 11 mai prochain**, l'Association Cycliste d'Estrées Saint Denis organise la course « UFOLEP ». Entre 11h00 et 17h30, des perturbations concernant la circulation des véhicules seront à prévoir à l'intersection de la rue de Flandre et rue de Noyon « interdiction de doubler le peloton et interdiction de rouler en contre-sens de la course.

Marie-Christine PINSSON



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 février à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pinsson Marie-Christine, Maire.

Présents : Mesdames & Messieurs Pinsson Marie-Christine, Hucher Vincent, Foulloy Martine, Frayon Jennifer, Briatte Thomas, Cleuet Philippe, Bizet Francis, Lelong David, Bruyen Philippe, L'Equilbecq Sébastien, Rousset Lucien.

Absent excusé : GRELIN Jean

Représenté : BEVALOT Benjamin a remis un pouvoir à Pluchard Frédéric.

Monsieur Vincent Hucher a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les deux points suivants :

- Rémunération des agents recenseurs
- Décorations de Noël (destockage)

Le conseil municipal accepte les deux points supplémentaires à la séance.

Approbation de la réunion du 13 décembre 2024 :

Le conseil municipal approuve le PV de la réunion du 13 décembre 2024.

Délibération n° 2025.01. Convention de rattachement à une adhésion à l'ADICO (association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités)

Madame le maire expose que la mairie est adhérente à l'Adico depuis le 19 décembre 1996. Par ailleurs une convention de rattachement peut être régularisée afin qu'une autre structure en lien avec la commune, en l'occurrence l'Association Foncière de Remembrement, puisse accéder au même type de prestation que celles conclues par la mairie.

Ainsi la collectivité rattachée n'assure que le paiement d'une cotisation annuelle. Après discussion, le conseil municipal valide le rattachement de l'AFR à l'Adico

Délibération n° 2025.02. Proposition d'honoraires de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de la rue du Sagnier

Dans le cadre du projet de travaux de la rue du Sagnier, la commune envisage la requalification de la voirie et la création de trottoirs, pour cela la commune envisage de faire appel à un cabinet concepteur pour établir le projet définitif et suivre l'ensemble de l'opération de sa phase études à la réalisation des travaux.

Madame le maire expose le devis de la Sarl SECT qui comprend les prestations suivantes :

- Phase étude : avant-projet, conception générale, dossier de consultation des entreprises, assistance au contrat de travaux
- Phase réalisation : visa des plans, direction de l'exécution des travaux, réunions, assistance aux opérations de réception.

Le montant du devis s'élève à 19000€ HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, accepte le devis de la Sarl SECT et autorise Madame le Maire à signer les documents.

Délibération n° 2025.03. Devis de l'entreprise Brefort pour le curage des fossés

Madame le Maire expose le devis de l'entreprise Brefort d'un montant de 2025€ HT pour le curage des fossés de la rue de Flandre. Après discussion, le conseil municipal valide le devis et autorise Madame le Maire à signer les documents.

Délibération n° 2025.04 . Rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal décide de fixer la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal comme suit :

- 1000€ brut pour les deux agents recenseurs
- 500€ de prime de recensement pour le coordonnateur communal

Citylum destockage des décorations de Noël

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 1975€ pour l'achat de 12 flocons de Noël à poser sur les poteaux électriques.

Devis pneumatique pour le tracteur

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 1980€ HT pour l'achat de 4 pneumatiques.

Devis Cailloux

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer un devis d'un montant de 1390€ HT pour l'achat de cailloux.

Devis pour la démolition de l'abri bus

Madame le Maire expose le devis de l'entreprise Sas Havart , pour la démolition de l'abri bus suite à l'accident de circulation intervenu le 1^{er} janvier dernier.

Le devis comprend la démolition et l'évacuation des gravats et s'élève à la somme de 2335,44€ TTC. Après réflexion, le conseil municipal accepte le devis et autorise Madame le Maire à signer les documents.

Devis de maçonnerie pour travaux au monument aux Morts

Madame le Maire expose le devis de l'entreprise Loffroy, concernant des travaux de maçonnerie pour la réfection du muret et le sol à l'entrée au monument aux Morts.

Le devis s'élève à la somme de 3036€ TTC.

Le conseil municipal accepte le devis et autorise les travaux.

Travaux envisagés en 2025

- Changement de la bâche incendie au cimetière
- Passage de l'éclairage public en LED
- Changement des huisseries de la mairie
- Voirie

Hauts de France Propres

Le vendredi 14 mars 2025, les deux classes de l'école ont rejoint l'opération « Hauts de France Propres ». Au travers d'une longue balade à travers le village, les élèves ont ramassé divers déchets qui traînaient çà et là : bouteilles, canettes, morceaux de métal et de plastique, mais aussi de très nombreux filtres de cigarettes usagés (rappelons que ces filtres sont extrêmement polluants pour l'eau).

Ce moment a également été le prétexte pour aborder sur le terrain les notions de pollution, de développement durable, de biodiversité, d'espaces de vie, de responsabilité... mais également de revenir sur l'histoire du village avec son monument aux morts, son ancienne gare, ses réserves incendie...



Classe de neige

Les élèves de CM1 (école de Boulogne) et de CM2 (école de Conchy) sont partis en classe de neige du 19 au 25 janvier 2025 aux Contamines-Monjoie (74 – Haute Savoie) et ont – pour l'immense majorité – découvert la montagne et la pratique du ski. Ce fut un moment fort enrichissant pour tous et qui pourrait bien faire de nombreux adeptes à l'avenir. Les élèves s'en sont très bien sortis et la semaine a été très riche en découvertes et en apprentissages variés ! Les classes de découvertes restent des moments d'apprentissages d'une richesse incroyable.

Cette classe de neige a été rendue possible grâce aux aides financières – et nous les remercions chaleureusement – des quatre communes du Regroupement Pédagogique et de l'Association de Parents d'Élèves RCCB, qui sont venues compléter les participations financières de familles.

Benoit Decobecq – Enseignant et Directeur de l'école de Conchy les Pots

LE SIRP

(Syndicat intercommunal de regroupement pédagogiques des 4 communes)

Roye-sur-Matz, Canny-sur-Matz, Conchy les Pots, Boulogne la Grasse

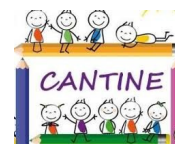
Le SIRP regroupe 4 communes et est dirigé par 12 membres (3 délégués par commune)

Sa vocation est de financer les écoles.

Chaque Commune contribue à hauteur de 1000€/enfant.

Les recettes proviennent aussi des subventions du département, et de la région pour les transports et l'encadrement des enfants.

Depuis 2 ans, la Communauté de Communes, prend en charge le transport et les entrées de piscine à Roye (+ 10 000€ pour le Sirp) ; et enfin des prestations payées par les familles pour la cantine et le périscolaire. Salaires du personnel, les assurances, le fonctionnement des écoles, la restauration (10 000€ par mois) constituent le gros des dépenses.



L'équilibre de ce budget est fragile, c'est pourquoi, mes collègues maires et moi-même multiplions les rappels pour le paiement régulier des factures de cantine et périscolaire.

Ce sont plus de 100 familles qui bénéficient des prestations et chacun peut comprendre que les petites dettes accumulées peuvent devenir un sérieux problème de gestion.

Je rappellerai à tous qu'il ne faut pas hésiter à contacter le SIRP et/ou la trésorerie en cas de difficultés.

Restant à votre écoute, pour le SIRP.

Mme PINSSON Marie-Christine
Présidente



Les pétanqueurs
Conchy les Pots



Tous à vos boules



REJOIGNEZ-
NOUS

Le Samedi 5 Avril 14 h00

Rendez-vous au stade de conchy
Venez, venez nombreux avec vos amis !!

Pour tous renseignements
nous contacter au :
03/44/85/07/27
07/60/18/99/03



(Ouvert à tous)

les Entraînements le Samedi de 14h00/17h30
Avril à Octobre

Les Concours & manifestations

(Aucune réservation sur place)

- * 26 Avril: concours entre adhérents
- * 7 Juin: repas champêtre entre adhérents
- * 21 juin: Concours semi-nocturne & repas sur réservation
- * 23 Aout: concours ouvert à tous
- * 18 Octobre repas en salle (ouvert à tous)

repas dansant années 80/90/2000 animée par sono : Thomas

Inscription des adhésions
du 5 Avril jusqu'au 26 Avril

15€ - adultes
10€ - 14/18 ans
5 € - 8/13 ans

ADHÉSION



ASSOCIATION



Le club de pétanque de conchy se réserve la faculté d'annuler
Le (les) concours en cas de nombre insuffisant ou de météo capricieuse

ne
pas jeter
sur
la voie
publique

Venez partager un moment de détente et de convivialité

L'équipe du comité des fêtes est heureuse de vous présenter son programme des festivités pour 2025.

Néanmoins, quelques changements interviennent par rapport aux autres années.

En effet la programmation est moins fournie et un changement majeur concerne la brocante ; suite au manque de bénévoles disponibles ainsi que pour ne rien vous cacher « à de nombreuses incivilités » ayant entamé le moral et le dévouement de plusieurs d'entre eux, et afin de pouvoir maintenir cette manifestation, celle-ci ne pourra se faire qu'en la déplaçant à l'arrière de la salle des fêtes.

Les informations seront communiquées via le prochain conchylien.

Comptant sur votre compréhension,

Festivement,
La Présidente du Comité des fêtes

PROCHAIN ÉVÈNEMENT !

CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 20 avril 2025 de 11h00 à 11h30

Derrière l'église

pour les enfants de la commune âgés de 0 à 11ans
Rendez-vous à partir de 10h45

Se munir d'un petit panier



SAMEDI 14 JUIN CONCHY LES POTS

Soirée dansante



WANTED

Menu 20€

Kir

Chili con carne ou poulet
pommes de terre
Fromage/salade
Gâteau au chocolat

Menu enfant (jusqu'à 12
ans) 15€

Soft

Poulet pommes de terre
Gâteau au chocolat

Réservation papier obligatoire avant le 10 juin (boite
aux lettres du comité à la mairie)

Joindre coordonnées, nombre de menus et règlement
pour validation

Menu chili *
Menu poulet*

Menu enfant*
TOTAL :

Animé par Picard Sonorisation

Pour plus de fun venez déguiser !



Plan de Gestion des Zones humides et Biodiversité

Un plan de gestion du site « la Cendrière » a été validé par le service technique de la Fédération des Chasseurs de l'Oise et la Mairie de Conchy Les Pots.

En conformité avec les objectifs du plan de gestion, la convention a pour objectif la réalisation de travaux d'aménagement et de restauration des zones humides, appartenant à la Commune, sous maîtrise d'ouvrage de la FDC 60.

Objet des travaux :

Etrepage d'une mare de 600m² (décaissement superficiel)
Abattage et défrichage d'espèces ligneuses avoisinant la mare

Période de réalisation : septembre 2025

Financement des travaux :

Le montant total des travaux s'élève à 4350€ TTC.

Le financement de ces travaux est subventionné par l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération Nationale des Chasseurs à hauteur de 80 %, soit une subvention globale de 3375€ TTC. Le reste à charge pour la commune de Conchy les Pots est de 870€.

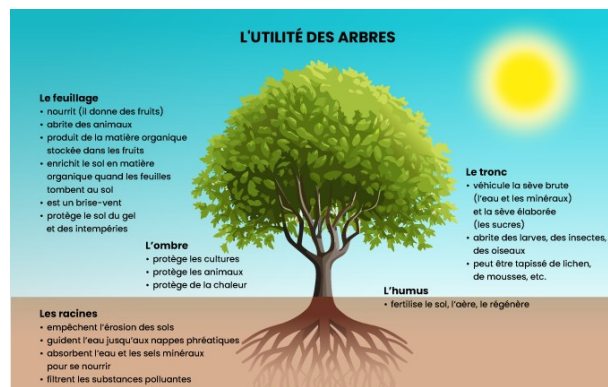
Curage des fossés

Suite aux très fortes pluies de l'hiver dernier, certains administrés de la rue de Flandre ont subi des remontées d'eau dans les vides sanitaires et sur leurs terrains.

Face à ce problème la Commune a fait réaliser des travaux de curage des fossés pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.

Plantation d'arbres

Actuellement, dans la rue de Flandre, la Commune replante des arbres pour un environnement plus vert ! D'autres plantations sont prévues à l'automne prochain.

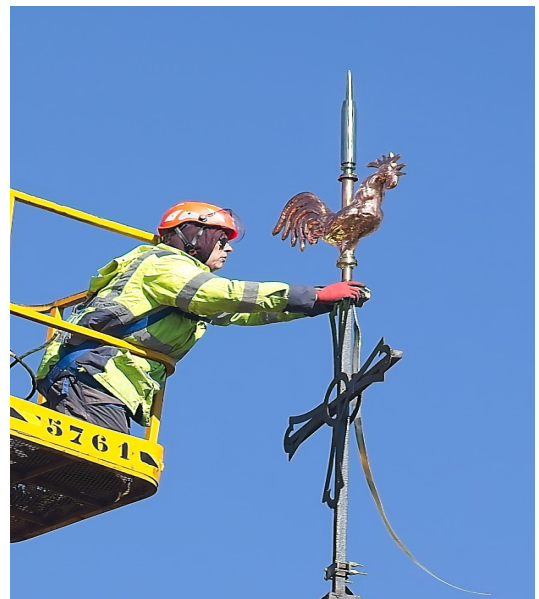


Pose d'un nouveau paratonnerre



Travaux réalisés, par l'entreprise
DELTA TECHNOLOGY
en date du 18 et 19 mars 2025.

Le beau temps était au rendez-vous pour
fixer le nouveau « Coq Gaulois » en cuivre rouge,
ainsi que le paratonnerre qui était hors service.





LES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE SANTÉ 60 Rue de Flandre – Conchy Les Pots

Modalités de prise de rendez-vous

- En appelant le secrétariat **03 44 44 17 84**
- En ligne via Doctolib

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h

Médecins Généralistes :
Docteur Sonia MEZIANE
Docteur Caroline SCELLIER

Sage Femme :
Madame Jessica NOEL

Kinésithérapeute :
Madame Pélagie DEMARET

Jours de présence des praticiens :

- Dr MEZIANE : du lundi au jeudi
- Dr SCELLIER : sur Conchy les Pots les lundis, mercredis et jeudis
et sur Beaulieu-lès-Fontaine le mardi
- Madame NOEL, sage-Femme : les lundis, mardis, jeudis et vendredis et
un samedi sur deux
- Madame DEMARET, kinésithérapeute : du lundi au jeudi

Horaires d'ouverture :
Lundi de 8h à 12h30 / 13h30 à 19h
Mardi de 8h à 12h30 / 13h30 à 19h
Mercredi de 8h à 12h30/13h30 à 19h
Jeudi de 8h à 12h30/ 13h30 à 18h
Vendredi de 8h à 12h30 / 13h30 à 17h
Samedi de 8h à 13h / 13h30 à 19h

Les horaires d'accueil du public peuvent être amenés à évoluer en fonction de la présence des praticiens (déplacements à domicile possible). Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat. **En cas d'urgence, contactez le 15.**

Cabinet infirmier

Suite à la cession d'activité de Mme LAF AUX, nous vous informons que Mme GERARD Yasmine a rejoint la Cabinet infirmier de CONCHY LES POTS, depuis le 28 janvier 2025.

Mmes François Emilie, Gérard Yasmine et M. Cocquet Ludovic, sont à votre disposition pour tous vos soins à domicile et joignables au 03.44.97.42.98

Répertoire téléphonique :

La Mairie	03 44 85 01 24
L'Ecole de Conchy	03 44 85 08 69
Le Collège de Ressons sur Matz	03 44 42 50 63
Centre de Santé de Conchy Secrétariat	03 44 44 17 84
Mairie Ressons/Matz Service Carte d'identité	03 44 42 51 18
Pharmacie : OUTURQUIN	03 44 85 07 82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
Taxi Conchylien	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03 44 23 60 00
Polyclinique St-Côme Compiègne	03 44 92 43 43
Centre Hospitalier Montdidier	03 22 78 70 00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Communauté de Communes Pays des Sources	03 44 43 09 57

SUEZ SERVICE DES EAUX

0977 408 408

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h00 à
19h00

URGENCES
24h/24h

0977 401 113

S.I.C.A.E Électricité

03 44 926 926

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h15 à
12h30 & 13h30 à
17h00

Numéro de
dépannage :
03 69 24 09 88

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
Tous les LUNDIS

Ramassage des bacs de tris
Le MARDI des semaines impaires

**PENSEZ A RENTRER VOS BACS
APRES LE RAMASSAGE.**



PERMANENCES DE LA MAIRIE

**MARDI et JEUDI de
14h00 à 18h00
VENDREDI de 16h30 à 19h00**

mairieconchylesspots@wanadoo.fr

**Site internet : <http://conchylesspots.fr>
03 44 85 01 24**

Bulletin municipal tiré en 300 exemplaires

Comité de lecture : PINSSON Marie-Christine
GRELIN Jean

Mise en page et responsable de la publication :
QUILLET Nathalie
PINSSON Marie Christine